Définition 6.1 - algorithme probabiliste

Un algorithme est dit probabiliste s'il effectue au moins un choix aléatoire entraînant une variation comportementale.

Définition 6.2 - algorithme déterministe

Un algorithme est dit $d\acute{e}terministe$ s'il est non probabiliste : son comportement est toujours le même pour une même entrée.

Définition 6.3 - algorithme de Las Vegas

Un algorithme probabiliste est dit de Las Vegas si :

- il renvoie toujours une solution correcte;
- son temps d'exécution est régi par une variable aléatoire.

Définition 6.4 - loi géométrique

Une loi géométrique de paramètre p est une loi modélisant le nombre d'essais nécessaires jusqu'au premier succès dans une suite d'expériences indépendantes identiques. Si X suit une loi géométrique, alors :

$$\forall k \in \mathbb{N}^*, \, \mathbb{P}(X = k) = (1 - p)^{k-1} p$$

On a alors $\mathbb{E}(X) = \frac{1}{p}$ et $\mathbb{V}(X) = \frac{1-p}{p^2}$.

Implémentation - exemple d'algorithme de Las Vegas

```
1 int las_vegas(int* t, int taille){
2    while(true) {
3        int k = rand() % taille;
4        if (t[k] == 1){
5          return k;
6        }
7    }
8 }
```

Définition 6.5 - algorithme de Monte-Carlo

Un algorithme probabiliste est dit $de\ Monte-Carlo$ si :

- $\bullet\,$ il renvoie sous une certaine probabilité une solution correcte ;
- son temps d'exécution est constant, indépendant des choix aléatoires.